



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : **Commune de Nikki**

Objet :

Lot 1 : CONSTRUCTION PARTIELLE DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE DE SAKABANSI (lot 1) ;

Lot 2 : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU PROFIT DU CENTRE DE SANTE DE NIKKI ET DE L'HOPITAL SOUNON SERO (LOT 2).

Référence SIGMAP : T_DST_119152
Avis n° 52/...../CNK/SE/PRMP/SP – PRMP du 13/10/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Nikki publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 09 février 2026 et actualisé le 18 septembre 2026.
2. La Commune de Nikki a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2026, des fonds **FADeC GUICHET SAHEL et FADeC COVID**, afin de financer le projet 2. 1 « Amélioration de l'accès des populations aux soins de santé », et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif aux travaux de : **CONSTRUCTION PARTIELLE DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE DE SAKABANSI (lot 1); ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU PROFIT DU CENTRE DE SANTE DE NIKKI ET DE L'HOPITAL SOUNON SERO (LOT 2).**
3. La Commune de Nikki sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux, qui sont répartis en deux (02) lot ci - après :
 - **Lot 1 : CONSTRUCTION PARTIELLE DE LA CLOTURE DU CENTRE DE SANTE DE SAKABANSI (lot 1) ;**
 - **Lot 2 : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU PROFIT DU CENTRE DE SANTE DE NIKKI ET DE L'HOPITAL SOUNON SERO (LOT 2).**

. Dans le cadre de la procédure du présent marché, **aucune variante ne sera prise en considération.**



4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise de BTP/ Génie – Civil ou groupement solidaire d'entreprises de BTP/ Génie – Civil régulièrement immatriculée ; ou une entreprise spécialisée dans la fourniture/ livraison d'équipements médicaux ou groupement solidaire d'entreprises de fourniture/ livraison d'équipements médicaux, régulièrement immatriculée.
- Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal, au moins trois (03) projets similaires (Construction de clôture/ construction de bâtiments administratifs/ acquisition d'équipements médicaux), au cours des cinq dernières années (2025, 2024, 2023, 2022, 2021) pour un montant global Hors Taxes de : **Dix – Sept millions (17 000 000) F CFA pour le lot 1 ; de Vingt - Deux millions (22 000 000) F CFA pour le lot 2.** A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre, la liste des marchés exécutés et copie légalisée de toutes preuves (page de garde et page de signature des contrats) ; attestation de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception, montrant qu'il a exécuté lesdits marchés. Peuvent soumissionner au présent marché, les entreprises de toutes catégories.
- Disposer pour chaque lot, du personnel clé et du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous - section C des critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer pour chaque lot, des moyens matériels, nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous – section C des critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer d'une autorisation d'importation de détention et de vente des matériels médicaux pour le lot 2.

- **Capacité financière**

- Fournir les états financiers des trois dernières années (2025, 2024 et 2023), certifiés par un Expert Comptable ou un comptable agréé, membre de l'ordre des Experts Comptables et Comptable agréés du Bénin et portant la mention de la Direction Générale des Impôts (Bilan conforme aux déclarations souscrites au service des impôts). Identification (nom, prénoms, adresse, cachet et signature) de l'Expert – Comptable ou du comptable agréé, membre de l'Ordre des Experts – Comptables Agréés du Bénin selon le cas, est exigé sur la page de certification.

NB : les pages portant la certification de la DGI et de l'Expert – Comptable agréé doivent être en original ou en copies légalisées dans l'offre originale.





- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2025, 2024 et 2023), un chiffre d'affaires annuel moyen général d'au moins : **Dix – Sept Millions (17 000 000) F CFA (HT)** pour le **lot 1** ; **Vingt – Deux Millions (22 000 000) F CFA (HT)** pour le **lot 2**.
 - **Capacité de financement** : les candidats devront fournir une attestation de capacité financière en originale d'une banque ou d'une institution financière agréé en République du Bénin d'un montant Hors Taxes de : **Onze Millions Trois Cent Mille (11 300 000) F CFA** pour le **lot 1** ; de : **Quatorze Millions Sept Cent Mille (14 700 000)** pour le **lot 2**. ; ou disposer d'une ligne de crédit de : **Onze Millions Trois Cent Mille (11 300 000) F CFA** pour le **lot 1** ; de : **Quatorze Millions Sept Cent Mille (14 700 000)** pour le **lot 2** . Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :
- **Capacité technique et expériences** :

Être une entreprise de BTP/ Génie – Civil ou groupement solidaire d'entreprises de BTP/ Génie – Civil régulièrement immatriculée ; ou une entreprise spécialisée dans la fourniture/ livraison d'équipements médicaux ou groupement solidaire d'entreprises de fourniture/ livraison d'équipements médicaux, régulièrement immatriculée.
 - Disposer pour chaque lot, du personnel clé et du personnel d'encadrement à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous - section C des critères d'évaluation et de qualification.
 - Disposer pour chaque lot, des moyens matériels, nécessaires à l'exécution du marché dont les détails sont indiqués à la sous – section C des critères d'évaluation et de qualification.
 - Disposer d'une autorisation d'importation de détention et de vente des matériels médicaux pour le lot 2.
 - Les entreprises naissantes qui n'ont pas encore trois année d'existence en lieu et place des prestations similaires, du chiffre d'affaires et des états financiers, fourniront le personnel d'encadrement ayant les expériences professionnelles exigées dans le dossier, le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés de leur année d'existence et une assurance risque professionnel en original, portant l'objet du marché et une responsabilité civile contractuelle valide sur toute la durée de l'exécution du marché d'un montant hors taxes de : **Dix – Neuf Millions Cinq Cent Cinquante Mille (19 550 000)** pour le **lot 1** et de **Vingt – Cinq Millions Trois Cent Mille (25 300 000)** pour le **lot 2** ; ou un engagement de souscrire à une police

d'assurance de risque professionnel, après l'attribution provisoire du marché pour chaque lot.



- **Capacité financière**

- **Capacité de financement** : les candidats devront fournir une attestation de capacité financière en originale d'une banque ou d'une institution financière agréé en République du Bénin d'un montant Hors Taxes de : **Onze Millions Trois Cent Mille (11 300 000) F CFA** pour le **lot 1** ; de : **Quatorze Millions Sept Cent Mille (14 700 000)** pour le **lot 2**. ; ou disposer d'une ligne de crédit de : **Onze Millions Trois Cent Mille (11 300 000) F CFA** pour le **lot 1** ; de : **Quatorze Millions Sept Cent Mille (14 700 000)** pour le **lot 2**. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** pour chacun des lots.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

« Les lots seront attribués séparément. Un candidat peut soumissionner pour tous les lots et peut en être attributaire s'il dispose des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents et qu'il fournisse un personnel et le matériel distincts pour l'exécution du marché de chaque lot ».

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Secrétariat permanent des marchés publics, situé au Rez-de-chaussée, à gauche à côté de la deuxième entrée principale de l'immeuble de l'hôtel de ville de la mairie de Nikki de **8h00 à 12h30 mn** la matinée et de **14h à 17h30 mn** dans l'après-midi.; Email : prmp.nikki@mairie.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics : bureau situé au Rez-de-chaussée, à gauche à côté de la deuxième entrée principale de l'immeuble de l'hôtel de ville de la mairie de Nikki de **8h00 à 12h30 mn** la matinée et de **14h à 17h30 mn** dans l'après-midi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ... lundi 19 octobre 2026 ... Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics bureau situé au Rez-de-chaussée, à gauche à côté de la deuxième entrée principale de l'immeuble de l'hôtel de ville de la mairie de Nikki de **8h00 à 12h30 mn** la matinée et de **14h à 17h30 mn** dans l'après-midi. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux

candidats à leurs frais par voie postale ou courrier express. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique (mail) à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche¹ de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB : Le défaut du retrait du DAO par les soumissionnaires entraine le rejet de leur offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir, un originale et une copie, ainsi qu'une version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat permanent des marchés publics situé au Rez-de-chaussée, à gauche à côté de la deuxième entrée principale de l'immeuble de l'hôtel de ville de la mairie de Nikki* de 8h00 à 12h30 mn la matinée et de 14h à 17h30 mn dans l'après-midi, au plus tard le 09 / 11 / 2026 à 10h00 mn. Cette présentation des offres devra être respectée pour chacun des trois lots et de façon séparée. Les offres doivent être déposées par lot. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : *Salle de délibération de la mairie de Nikki située au 2^{ème} étage de l'immeuble de l'hôtel de ville,* le 09 / 11 / 2026 à 10 heures 30 mn.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de : *Cent Soixante – Neuf Mille Quatre Cent Quatre – Vingt – Onze (169.491) FCFA (HT) pour le lot 1 ; Deux Cent Dix - Neuf Mille Deux Cent Cinquante - Neuf (219.259) FCFA (HT) pour le lot 2.* En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *Quatre-Vingt – Dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Fait à Nikki le, ... 13 / 10 / 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Alfred K. HOUSSOUVO

¹ Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.arpmp.bj